

107
1976.

ETUDES ET DONNÉES PÉNALES : n° 20

LA PRESSE FRANÇAISE ET LA JUSTICE PÉNALE

par Philippe ROBERT (*) et Ghislaine MOREAU (**)

(*) - Directeur du Service d'Etudes Pénales et Criminologiques, Paris
Professeur à l'Institut de criminologie de Paris (Université de Paris II)

(**) - Assistant de recherche, Service d'Etudes Pénales et Criminologiques,
Paris.

LA PRESSE FRANCAISE ET LA JUSTICE PENALE

par Philippe ROBERT (*) et Ghislaine MOREAU (**)

(*)- Directeur du Service d'Etudes Pénales et Criminologiques, Paris
Professeur à l'Institut de criminologie de Paris (Université de Paris II)

(**)- Assistant de recherche, Service d'Etudes Pénales et Criminologiques,
Paris.

Pour nous, la sociologie de la déviance ne peut être envisagée hors de l'étude du contrôle social. Sans réaction sociale, il peut y avoir une certaine réalité psychologique au niveau de la commission de tel ou tel acte; mais il n'y a pas de réalité sociologique ... du moins directement (1). C'est l'intervention du contrôle social qui définit et nomme comme tels et le déviant et son acte, qui littéralement les fait accéder à l'existence. Il n'y a pas de réalité sociale de la déviance comme un en soi qui préexisterait au contrôle social.

Bien entendu, ce dernier comprend des formes institutionnalisées par des appareils -et auxquelles tout le monde pense- mais aussi des modalités informelles qu'on néglige trop souvent (2).

Ainsi conçue, une correcte sociologie de la déviance doit emprunter de multiples démarches d'investigation et savoir les organiser et articuler entre elles (3).

Parmi elles, une place importante doit être réservée à l'application de la sociologie des représentations sociales.

Toutefois, ce recours est souvent dénué d'intérêt dans la pratique parce que les auteurs commettent deux erreurs qu'il convient d'éviter soigneusement.

Beaucoup de travaux ont malheureusement borné leur investigation au niveau de l'opinion ou du cognitif. En négligeant les dimensions affectives et normatives qui sont prégnantes dans l'organisation et la structuration de ces champs de représentation -et qui lui donnent sa stabilité- ils ont recueilli une moisson assez pauvre et surtout superficielle, voire fluctuante, un peu comme l'écume de la mer. On peut encore leur faire fréquemment le grief d'oublier que les représentations sociales traduisent le résultat des luttes et des conflits qui se déroulent au niveau idéologique et donc -par cette médiation- renvoient finalement à la structure de classes d'une société.

Par conséquent -si l'on veut tirer de cette application de la sociologie des représentations tout son fruit potentiel- il faut mener l'étude de manière aussi différentielle et contrastante que possible.

./...

En fonction de ces considérations, nous avons mis sur pied une batterie de recherches concernant les représentations sociales de la norme pénale, du crime, du criminel et du système de justice pénale. Elle repose sur tout un agencement de concepts et sur deux principes méthodologiques :

- l'alternance des phases qualitative et quantitative (4),
- la progression par approximations successives donc le chaînage en séquence des phases de recherche.

Ainsi, chaque morceau ne flotte-t-il pas de manière isolée. Une re-centration axiomatique et méthodologique intervient toujours entre deux phases consécutives de sorte que l'organisation de la suivante repose sur les résultats de la précédente. Ainsi donc, le travail dont rend compte cet article n'est pas isolé. Il s'intègre dans une stratégie de recherche d'ensemble dont il est rendu compte par ailleurs (5). Nous ne reprendrons pas ici toute l'élaboration théorique qui sous-tend cette batterie de recherche puisque nous l'avons déjà fait par ailleurs (6).

Ajoutons encore qu'on parlera ici seulement de la première partie de cette analyse de presse : la phase quantitative (7). Il s'agissait de commencer à explorer quelles images de la justice pénale on rencontre dans la presse française. La nature du matériel et la méthode de traitement permettent seulement de silhouetter des images, mais non pas de progresser dans l'analyse de la structuration et de l'organisation du champ de représentation. En outre, il faut bien voir qu'on traite cette image en soi et non comme un message -ce qui poserait le problème de la constance ou des dissonances entre message émis et message reçu. La "population" particulière que constituent les journaux émettent certaines images que l'on peut rapprocher de critères propres à la presse (8) et comparer à différents niveaux avec les résultats des investigations menées par ailleurs sur les différentes classes, fragments, couches ou groupes sociaux de notre société.

Une dernière remarque importe dans ce liminaire. On ne va pas mettre directement en rapport les données observées avec des critères. Il convient préalablement de construire une variable par organisation des données parcel-laires. Ceci fait, on aura recours à deux sortes de critères : les uns sont objectifs ou simples (tirages, caractéristiques des lecteurs, périodicité...), les autres sont plutôt idéologiques (opinion politique du journal, éventuelle spécialisation idéologique comme pour le périodique d'un parti politique ou

/...

ou celui d'une confession religieuse). Nos travaux antérieurs ont permis, en effet, de mettre l'accent sur l'importance de ces derniers critères en matière de représentations sociales de la justice pénale.

x

x

x

L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE -

Nous allons présenter successivement le corpus (population et durée de recueil, données recueillies) et les méthodes de traitement (critères et sortes de traitement). Puis, nous dirons quelques mots de l'image globale qui apparaît par simple dépouillement avant tout traitement. Evidemment, ce n'est pas là un véritable résultat puisqu'on n'y distingue pas les types différents d'images de la justice pénale à travers la presse. Mais on trouve là une sorte de cadrage général qui situe le problème avant que l'on passe au traitement proprement dit, donc aux résultats en termes de typologies d'images.

1.- Le corpus.-

L'analyse porte sur trois groupes de périodiques.

Le premier est formé de sept quotidiens de province. On a sélectionné le principal quotidien de chaque région de manière à couvrir l'ensemble du territoire français. Le phénomène de concentration de la presse provinciale française justifie amplement notre choix. Il s'agit de : Le Progrès (région Rhône-Alpes), L'Est républicain (Est), La Dépêche du Midi (région toulousaine et languedocienne), Le Provençal (Provence), La Voix du Nord (Nord), Sud Ouest (Aquitaine) et Ouest France (Bretagne).

Les quotidiens parisiens -alors au nombre de huit- constituent le deuxième groupe; Le Parisien, France Soir, l'Aurore, Le Figaro, Le Monde, La Croix, Combat et l'Humanité. Parmi eux, on notera la présence d'un journal confessionnel (La Croix) et de l'organe d'un parti politique (l'Humanité).

En ce qui concerne les hebdomadaires nationaux qui constituent le dernier groupe, on a tenté de couvrir tout l'éventail des positions politiques, en incluant également des représentants de la presse spécialisée : un hebdomadaire féminin (Elle) et deux journaux confessionnels (Réforme et La vie catholique). A coté, nous avons retenu : Paris Match, Minute, Le Nouvel Observateur, Valeurs actuelles et Politique hebdo.

L'ensemble de ces journaux a été étudié pendant une année : toutes les livraisons pour les hebdomadaires et une semaine par mois tirée au hasard pour les autres. On a systématiquement sélectionné toutes les informations ayant trait de quelle manière que ce soit au système de justice pénale défini préalablement comme concept opératoire de la batterie de recherche (9).

Il était nécessaire de classifier en rubriques cette masse énorme de matériel documentaire. On n'a pas eu recours ^{non} à des classements a priori, mais à une ventilation opérée selon ce qui émergeait du matériel lui-même.

A posteriori, nous constatons que ces rubriques -qui sont les données de base de la recherche- concernent tantôt une image du fonctionnement du système de justice pénale (image de système), tantôt une image de sa fonction sociale (image de rôle).

Dans le premier cas, se trouvent les rubriques concernant chacune des principales agences composant le système de justice criminelle.

Dans la rubrique police sont recensées les informations relatives aux corps de police /organisation, effectifs, problèmes syndicaux, sanctions prises contre des policiers, etc.../.

La catégorie justice englobe tout ce qui a trait au fonctionnement de la machine judiciaire, aux compte-rendus d'audience et aux jugements. /La rubrique prisons comprend les nouvelles du monde pénitentiaire, révoltes, évasion, suicides, etc.../.

Enfin, la dernière rubrique de cette sorte est intitulée politique criminelle : elle regroupe les projets de réforme, les critiques du système de justice existant, les rapports de commissions d'experts, les débats sur la peine de mort, etc....

Les rubriques portant sur le fonctionnement du système de justice pénale, se divisent en deux types. Certaines -que nous appellerons rubriques frontières- posent le problème de l'opportunité de l'intervention du système de la justice criminelle. On en dénombre six qui sont successivement :

- la rubrique protestation : /comprenant toute information concernant le système de justice pénale et tendant à présenter des événements avec un aspect de contestation politique; par exemple, les incidents sur des campus universitaires entre des groupes d'étudiants opposés politiquement, des grèves de la faim, manifestations sur la voie publique, etc.../.

./...

- la catégorie scandales /englobant les articles relatant les affaires de types banqueroute frauduleuse, scandales immobiliers et scandales financiers/.
- la rubrique drogue dans laquelle entrent les affaires de recel de drogue, de démantèlement de réseaux, d'arrestation de trafiquants ...
- la rubrique racisme : pour toute information concernant le système de justice pénale et revêtant un aspect de racisme ou de xénophobie.
- la catégorie moeurs dans laquelle sont regroupés les faits d'outrage ou d'atteinte aux bonnes moeurs, les affaires de publications pornographiques, etc.....
- la rubrique conflits collectifs, enfin, comprend les incidents ou conflits sur le lieu de travail amenant l'intervention de la police ou de la justice, (usines occupées, évacuées par les forces de l'ordre, séquestrations, etc...)

Pour toutes ces catégories, l'intervention ou la non-intervention de la justice fait ou peut faire problème. Il en va différemment si un événement est traité comme un fait divers ce qui constitue notre dernière rubrique. Toutefois, nous n'avons retenu ces "nouvelles peu importantes d'un journal" (10) que dans la mesure où elles avaient quelque rapport avec la justice pénale ou l'une des agences de ce système.

2.- Les méthodes de traitement -

Les rubriques sur la fonction de la justice pénale et sur son fonctionnement sont donc au nombre de onze. L'importance relative de chacune d'elles permet de faire émerger l'image de la justice pénale dont le journal est porteur.

Toutefois, une image globale n'aurait aucun intérêt et il nous faut parvenir à organiser une typologie des diverses images apparaissant dans ce corpus. Si nous donnons infra quelques renseignements sur une sorte d'image globale ou moyenne, c'est simplement pour fixer les idées avant d'aller plus loin. Mais la recherche ne prend réellement son sens qu'au moyen du traitement permettant un classement typologique ou quasi-typologique.

A vrai dire, nous avons organisé les données selon deux traitements : le calcul de l'écart-type d'abord, l'analyse factorielle des correspondances selon la méthode de BENZECRI ensuite (11). La construction d'une variable à partir des données permet d'opérer alors un rapprochement avec différents

./...

critères. Les uns peuvent être qualifiés "d'objectifs". Ils concernent les caractéristiques des lecteurs de tel ou tel journal mais aussi l'éventuelle spécialisation de ce dernier. Rappelons à ce propos qu'il on trouve dans notre population trois sortes de périodiques "spécialisés" : les uns sont confessionnels (Réforme, La Vie Catholique, La Croix); d'autres sont le support d'un parti (l'Humanité), enfin certains font partie de la presse féminine (Elle). Toutefois -malgré cette spécialisation- tous sont des journaux à grand tirage. Le second type de critère est d'ordre plus idéologique. Il est constitué par la position politique de chaque journal. Pour le construire, on a procédé à un classement sur une échelle allant de l'extrême-gauche et l'extrême-droite par accord des jugés émis indépendamment par deux experts (12). Pour ce qui concerne la pertinence de cet axe, on renvoie à l'étude de MICHELAT & THOMAS (13).

<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>6</u>	<u>7</u>
Extrême-gauche	Gauche		Droite		Extrême-droite	
<u>Les hebdomadaires</u>						
<u>Nouvel Observateur</u>		2		<u>Vie Catholique</u>		5
<u>Minute</u>		7		<u>Réforme</u>		4
<u>Mathh</u>		5		<u>Express</u>		3
<u>Valeurs Nouvelles</u>		7		<u>Politique Hebdo</u>		1
				<u>Elle</u>		4
<u>Les quotidiens</u>						
<u>PARIS</u>				<u>PROVINCE</u>		
<u>Aurore</u>	6	<u>Monde</u>	3	<u>Progrès</u>	4	<u>Voix du Nord</u> 5
<u>France-Soir</u>	5	<u>Combat</u>	2	<u>Est-Républicain</u>	4	<u>Sud-Ouest</u> 4
<u>Parisien</u>	6	<u>Humanité</u>	2	<u>Dépêche</u>	3	<u>Ouest-France</u> 5
<u>Figaro</u>	5	<u>La Croix</u>	4	<u>Provençal</u>	3	

TABLEAU N° 1

3.- Observations globales avant traitement --

En observant les données avant tout traitement, on constate d'abord que la place faite en moyenne à la justice pénale demeure très médiocre : 5,7 % de la surface rédactionnelle totale pour les hebdomadaires (avec 12 à 56 % d'illustrations par surcroît), 3,5 % dans les quotidiens parisiens et 2,4 % dans ceux de province.

Dans les trois groupes, ce sont les faits divers qui occupent la plus grande place. Toutefois, en y regardant plus attentivement, on observe des variations entre eux quant à l'importance relative des rubriques.

Dans le groupe des hebdomadaires, la rubrique des faits divers -tenant à l'image de rôle mais sans dissociation possible entre images idéale et perçue- voisine en tête avec celle de politique criminelle qui renvoie à l'image systémique. Fréquemment, cette dernière rubrique voisine avec celle de prisons, c'est-à-dire d'un sous-système dont la crise est actuellement patente. De telles observations globales ne permettent pas d'aboutir en l'état à des conclusions bien nettes.

Dans la sous-population des quotidiens parisiens, ce sont des rubriques se rapportant à l'image de rôle (faits divers et scandales) qui viennent en tête... On serait tentés d'en conclure à une plus grande homogénéité si l'on n'observait qu'elles diffèrent profondément. L'une signifie une image de rôle non problématique, admise sans difficulté. Scandales, au contraire, fait partie d'un groupe de rubriques concernant des zones frontalières où le rôle de la justice pénale, son intervention ou son absence d'intervention tout comme les modalités de son action peuvent faire problème. Une dissociation est ici possible entre image idéale et image perçue.

Les quotidiens de province présentent une image plus monotone : à elle seule la rubrique faits divers représente la moitié de la surface consacrée à la justice pénale. Aucune autre rubrique ne se détache nettement dans ce groupe. On retrouve là une conséquence de la spécificité du quotidien régional telle qu'elle apparaît par exemple dans une enquête de la S.O.F.R.E.S. en 1969 (14). D'après cette étude, il existe un lien privilégié d'attachement entre le quotidien régional et son lecteur. Ce lien repose avant tout sur la spécificité locale du journal, seul véhicule des nouvelles régionales et locales. Or, la connaissance de ces nouvelles est un véritable besoin pour le lecteur de la province. C'est d'ailleurs pour cela qu'on

assiste à une prolifération dans ces périodiques des éditions locales. D'autre part, leur situation de monopole ou quasi-monopole les amène à couvrir une clientèle très diverse de lecteurs : la tentation est forte alors de traiter tout sous l'angle purement anecdotique et non problématique afin de paraître acceptable au plus grand nombre dans cette apparente neutralité : or, c'est là par excellence le trait distinctif du fait divers. Cette hypothèse de la prégnance du localisme est encore confortée quand on entre dans plus de détails. Pour chacun de ces périodiques, la rubrique qui vient immédiatement après faits divers se rattache toujours à des particularités de la vie locale.

C'est ainsi que le Provençal (région marseillaise), a le plus fort pourcentage pour la rubrique Drogue. Le port de Marseille étant une place forte du trafic de drogue. Le Voix du Nord et l'Est Républicain ont un assez fort pourcentage pour la rubrique prisons et l'on se souvient des révoltes dans les prisons de Toul et de Clairvaux. Ouest-France se distingue par des proportions élevées pour police, protestation et conflits collectifs. Or la région bretonne fût marquée par de nombreux conflits sociaux. La prégnance de la rubrique faits divers, le caractère dominant du critère de régionalisme, le peu d'amplitude dans le classement politique de journaux qui s'étaient seulement du centre-gauche au centre-droit, l'absence d'information sur les critères objectifs, tout cela dissuade de pousser plus loin l'analyse quantitative sur la presse de province.

Par contre, il en va autrement pour les deux premiers groupes. L'observation globale des données recueillies ne permet pas d'aller très loin, mais elle ne décourage pas de continuer l'investigation afin de parvenir à une classification typologique ou quasi-typologique qui permette de souligner les différences existant entre les diverses images de la justice pénale.

x

x

x

LES RESULTATS DE LA RECHERCHE

Deux méthodes ont été mises en oeuvre successivement à partir des données de base constituées par les pourcentages de surface occupée par chaque rubrique.

./...

Dans la première, on a usé du calcul de l'écart-type permettant de calculer la distance entre les périodiques au regard des distributions de rubriques pour constituer des quasi-typologies (15) constituant ainsi une variable construite. Ensuite, on a rapproché cette dernière des critères qui avaient été sélectionnés.

L'autre a consisté à opérer une analyse factorielle de correspondances.

On verra que ces deux méthodes -dont l'une est plus synthétique que l'autre- donnent des résultats complémentaires et, au reste, fort similaires. Grâce à leur emploi combiné, on parvient à dépasser le stade trop sommaire des enseignements tirés de l'observation immédiate des données de base.

On va donc en prendre compte successivement pour les hebdomadaires, puis pour les quotidiens parisiens.

1.- Les hebdomadaires -

La méthode de calcul de l'écart-type fait apparaître trois regroupements dont rend compte la figure 1.

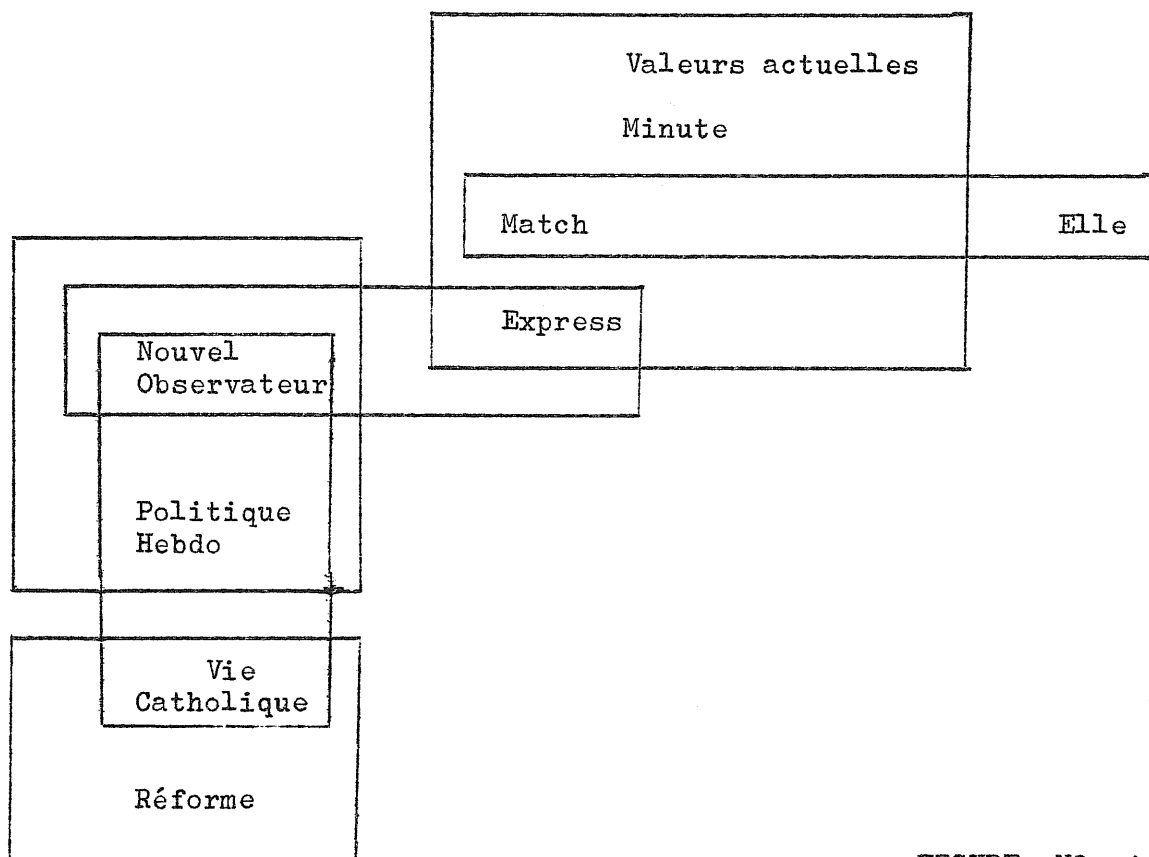


FIGURE N° 1

Il ne s'agit pas d'une véritable typologie puisqu'on ne rencontre pas des classes disjointes, mais plutôt de configurations de proximité.

Les hebdomadaires Valeurs Actuelles, Minute, Match et l'Express, forment un premier groupe; le Nouvel Observateur et Politique Hebdo le second; la Vie Catholique et Réforme, le troisième; le magazine Elle est très distant des hebdomadaires à l'exception de Match.

Deux hebdomadaires apparaissent comme charnières entre les groupes : il s'agit de l'Express et de la Vie Catholique.

La constitution de ces groupes s'étant faite selon un critère de proximité, on constate que deux hebdomadaires faisant partie d'un groupe, se retrouvent proches d'un hebdomadaire faisant partie d'un autre groupe. Ainsi, l'Express -proche de Minute (8,7) de Valeurs Actuelles (9) et de Match (9), l'est en même temps du Nouvel Observateur (6,9). De même, la Vie Catholique -très voisine de Réforme (6,6)- est peu éloignée de Politique Hebdo (8,9) et du Nouvel Observateur (9,1).

Cette observation confirme que les groupements ne sont pas purs : ils se chevauchent et ne constituent pas de réels types, mais plutôt dessinent des configurations.

Il importe de savoir sur quelles rubriques s'opèrent des rapprochements et quelles autres creusent les éloignements.

Cette analyse intrinsèque de la variable est facilitée par la considération du tableau 2, présentant les scores des hebdomadaires dans les onze rubriques.

	FD	POL	JUS	POURCEP	PROTES	PRIS	SCAN	DROG	RAC	MOE	C.C.
<u>Nouvel Observateur</u>	10,3	14,9	10,8	9,8	17	7,7	10,2	11,5	4	0	0
<u>Minute</u>	7,7	2,8	9	7,2	9,7	1,1	31,3	22,2	0,9	2,3	
<u>Match</u>	20,7	3,4	27,9	10,4	12,6	8,3	3,6	10,8	0	0	0
<u>Valeurs actuelles</u>	8,5	8	14,5	21,7	11,5	3,5	12,4	15,6	0	4	0
<u>Réforme</u>	8,5	5,1	6	60	4,9	12,2	0	0	0	0	0
<u>Vie Catholique</u>	10	17,6	12,8	29,8	0	14,3	0	8,4	0	0	0
<u>Elle</u>	23,9	0	18,9								
<u>Politique Hebdo</u>	23,9	15,8	3,9	22,3	26,7	1,01	0,2	0,2	0	0	0
<u>Express</u>	18,5	6,5	7,5	5,5	12,9	16,6	14,2	12,3	8,4	1	0

TABLEAU N° 2

Considérons d'abord le groupe constitué par l'Express, Minute, Valeurs actuelles et Match. Les scores de ce dernier sont malaisément utilisables en raison de la place des illustrations. Il occupe des positions moyennes sur l'ensemble des catégories. Comme Elle, il accorde une large place à la rubrique justice. Si l'on considère surtout les autres membres du groupe, ils paraissent proches par les rubriques scandales et drogue. Ils ont en commun également une certaine place pour la rubrique moeurs. Valeurs actuelles et Minute n'ont qu'un point d'écart sur la rubrique protestation (et deux sur la rubrique prisons). En résumé, ce groupe est caractérisé -non seulement par le fort pourcentage de fait divers- mais aussi par la communauté de hauts scores attribués à scandales et drogue. Il donne de la justice une image "spectaculaire" qui est essentiellement une image de rôle et non une image de système. Cette image apparaît soit à partir d'événements où l'intervention de la justice pénale n'est pas présentée comme faisant problème (faits divers) soit à propos de faits à sensation où son rôle doit a priori prêter beaucoup plus à discussion. On a l'impression que ce groupe évacue ou ne considère pas les questions propres au système de justice pénale. Il en donne une image noyée dans la banalité quotidienne ou l'utilise comme instrument d'une lutte concernant des valeurs sociales comme la morale ou l'ordre.

Toutefois, l'Express -bien que globalement proche de ce groupe- est assez mal décrit dans cette analyse. A vrai dire, il est défini seulement par son rôle et sa position de charnière.

Le groupe constitué par la Vie Catholique et Réforme, se trouve apparemment caractérisé encore par des rubriques tenant plus au rôle de la justice dans la société qu'à son fonctionnement comme système social. C'est ainsi que la proximité s'observe sur faits divers (mais encore sur prisons, il est vrai), sur l'absence de place consentie à scandales. Au contraire, ils diffèrent sur police et justice et leurs scores varient du simple (29,8 %) au double (60 %) sur politique criminelle. Toutefois, ce jugement doit être amodié si l'on considère que -malgré cette différence- ce sont les deux hebdomadaires qui mettent politique criminelle au premier rang. En fait, il s'agit d'un groupe qui refuse d'aborder la justice criminelle sous l'angle du spectaculaire de son rôle (exclusion de scandales) ou de l'anecdotique de son fonctionnement (police. justice). Avec des différences notables, ce groupe se caractérise par la volonté de prendre du recul, de renvoyer à une image de la justice en tant que posant un problème en soi, un problème qui est d'abord de système social, mais aussi de rôle dans la société, un problème dont on ne veut pas noyer la spécificité ni sous l'anecdotique, ni sous le spectaculaire, ni sous une approche trop globaliste.

Le troisième groupe constitué par Politique hebdo et le Nouvel Observateur se caractérise par une proximité à la fois sur police et sur protestation. Il donne de la justice criminelle l'image d'un système social mis en question à la fois dans son rôle social (protestation constitue une rubrique où la fonction peut faire problème) et dans son fonctionnement ou plutôt dans celui d'une agence spécifique (police) qui est particulièrement concernée par la répression contre les phénomènes de protestation et par le renforcement corrélatif de l'ordre existant. Mais il ne s'agit plus ni de noyer l'objet de représentation ou de l'utiliser, ni de la considérer comme un en soi. Le voici réintégré et mis en question dans l'ordre du politique.

On peut compléter l'analyse intrinsèque de la variable construite en accordant quelque attention aux journaux occupant une position charnière. L'Express est en retrait de 4 ou 5 points par rapport au Nouvel Observateur et ce sont des rubriques comme scandales, drogue et racisme qui introduisent entre eux une relative proximité. Quant à la Vie Catholique, elle ne se rapproche du groupe constitué par le Nouvel Observateur et Politique Hebdo que par la rubrique police.

Mais, cette analyse intrinsèque ne suffit pas et il convient maintenant d'élucider les configurations de proximité par le recours aux critères.

La confrontation des types avec le critère politique est assez satisfaisante : on retrouve en effet pratiquement dans la "note" de tendance politique, les mêmes regroupements que ceux observés dans la typologie; quand on considère le premier type : Minute, Match, Valeurs actuelles et l'Express on constate que ces quatre hebdomadaires ont été classés en "7" (extrême-droite) pour Minute et Valeurs actuelles, en "5" (droite) pour Match. L'Express, seul, a la note "3" (centre gauche), mais cet hebdomadaire -bien que faisant partie de ce groupe- a une position charnière, puisqu'il est également proche du Nouvel Observateur.

Politique hebdo et le Nouvel Observateur -qui constituent un autre groupe- ont aussi des notes politiques très proches : "2" pour le Nouvel Observateur, "1" pour Politique Hebdo (2 = gauche, 1 = extrême gauche). On se souvient que c'est la rubrique protestation qui rapproche ces deux hebdomadaires. Dans la mesure où les quatre journaux du premier groupe ont de très faibles pourcentages dans cette catégorie, on peut dire que protestation est discriminante sur le plan politique. Il en est de même pour police.

Enfin, dans le dernier type, le journal Réforme est noté en "4" (centre), alors que la Vie Catholique est, elle, classée au centre droit (5). Cette différence se retrouve dans la rubrique protestation. Si en effet, protestation est un indicateur d'une tendance politique de gauche, le fait que la Vie Catholique n'en possède pas, peut traduire la position plus "à droite" de cet hebdomadaire.

D'ores et déjà, le critère politique fait figure prégnante dans l'élucidation de la configuration des proximités.

Qu'en est-il du critère de spécialisation ?

Il y a trois critères spécifiques disponibles mais pour les hebdomadaires deux seulement sont pris en compte puisque nous n'avons pas parmi eux de porte parole d'un parti politique. Restent donc les critères confessionnel et de féminisation.

./...

Réforme est un journal protestant . il n'est pas nécessaire d'indiquer ce qu'est la Vie Catholique ... Tous deux sont des hebdomadaires confessionnels et ce facteur commun apparaît dans leurs résultats : les plus forts pourcentages dans politique criminelle, des positions voisines dans prisons, pas de scandales ni dans l'un ni dans l'autre, et 1 % de différence dans la rubrique faits divers. En fin de compte, ce critère religieux interfère avec le critère dominant fourni par la note politique. Sans lui, ce regroupement n'existerait probablement pas et les journaux qui en sont membres auraient rejoint d'autres groupes.

Elle, magazine féminin, se situe à l'écart des autres hebdomadaires, réservant pour les seules rubriques faits divers (78,4 %) et justice (18,9 %) sa surface de justice criminelle. Sa spécialisation vient fortement modifier l'effet du critère politique en empêchant son classement dans quel groupe que ce soit et en allant de pair avec une image qui devient caricaturale.

Voyons maintenant ce que l'on peut tirer des critères "objectifs".

Nous ne possédons pas de renseignements sur les hebdomadaires, Politique hebdo, Valeurs actuelles et Réforme.

Express, Match et Minute, ont des pourcentages assez voisins de lecteurs de 15 à 25 ans. Il en va de même pour les lecteurs de 35 ans et plus Minute 57 %, Match 54 %, l'Express 54 %/. Tous les trois ont donc une population de lecteurs relativement âgée.

Match et Minute totalisent en cadres supérieurs et en cadres moyens respectivement 35,4 % et 40,5 %.

Les lecteurs de niveau d'études primaires sont relativement nombreux pour Match (46,1 %) un peu moins (34,5 %) pour Minute.

Ces deux hebdomadaires sont enfin assez peu lus dans la région parisienne (24,4 % et 27,5 %).

Ce critère de lecteurs correspond donc bien au regroupement de ces hebdomadaires. Par contre l'Express -mis à part l'âge de ses lecteurs- est très différent. En fait ce journal ressemble beaucoup en ce qui concerne les caractéristiques de ses lecteurs, au Nouvel observateur. Ainsi, on retrouve des pourcentages voisins pour les cadres supérieurs (28,3 % et 32,6 %) et pour les personnes ayant fait des études supérieures. Ces deux

journaux ont des pourcentages de vente dans la région parisienne assez proches (37,2 % et 47 %). Ce qui les distinguerait le plus serait l'âge de leurs lecteurs (37,9 % de moins de 25 ans pour le Nouvel Observateur et 27,3 pour l'Express).

En fin de compte, les critères "objectifs" ne sont pas dominants dans l'explication du rapprochement où il y a plutôt un artefact de la note politique. Mais ils paraissent intervenir pour modérer l'effet du critère politique en ce qui concerne les charnières. Toutefois, cette explication ne se retrouve pas dans le cas de la Vie Catholique. En effet, rien dans les caractéristiques des lecteurs de cet hebdomadaire ne le fait ressembler au Nouvel Observateur. La Vie Catholique est lue principalement par des femmes (61 %), des gens âgés (61 % de 35 ans et plus), de catégories socio-professionnelles variées avec toutefois une assez forte proportion d'inactifs (20,5 %) et d'agriculteurs (14,5 %). Ceci s'explique d'une part par l'âge des lecteurs et par l'aire de diffusion de ce journal qui est surtout rurale (38,5 %). Nous n'observons donc pas entre ces deux hebdomadaires de similitudes permettant d'expliquer un rapprochement dans la typologie.

En ce qui concerne le magazine Elle -pour lequel nous avons vu que le critère de féminisation permettait de comprendre la position assez marginale- les caractéristiques de ses lecteurs apportent peu d'éléments supplémentaires. C'est, bien entendu, un journal lu par des femmes (73,3 %) et essentiellement diffusé dans la région parisienne. Le rapprochement relatif d'Elle et de Match, se discerne dans les catégories socio-professionnelles des lecteurs des deux hebdomadaires : ils ont en effet le même pourcentage d'ouvriers qualifiés et de contremaîtres (14,9 % pour Match, 14 % pour Elle).

En fin de compte, cette configuration de proximité sans solution de continuité où se distinguent :

- une image spectaculaire et anecdotique,
- une image distanciée et spécifique,
- une image politique et contestataire de la justice criminelle,

s'explique d'abord et surtout par un critère politique. Néanmoins, l'effet de celui-ci est plus ou moins biaisé par la présence éventuelle d'un critère de spécialisation. Quant aux critères objectifs ils apportent peu, sauf parfois à l'explication des charnières.

FACTEURS	POURCENTAGES				CUMUL			
1	39.934				39.934			
2	32.364				72.298			
3	10.650				82.948			
4	7.369				90.317			
5	4.449				94.766			
6	2.665				97.431			
7	1.766				99.197			
8	0.803				100.000			
	1° F. CTR.		2° F. CTR		3° F. CTR		4° F. CTR	
NOBS	-249	22	-240	25	-364	<u>172</u>	195	71
MINU	-369	46	-945	<u>369</u>	281	99	-280	<u>143</u>
MATC	198	14	- 90	4	43	2	253	<u>120</u>
VACT	-307	34	-195	17	125	21	-122	29
REFO	-457	<u>72</u>	965	<u>395</u>	328	<u>139</u>	-222	93
VIEC	-282	26	504	<u>104</u>	101	13	368	<u>243</u>
ELLE	1500	<u>783</u>	59	2	159	33	- 72	10
POLI	41	1	296	37	-637	<u>520</u>	-330	<u>202</u>
EXPR	- 93	3	-335	49	- 32	1	215	89
	1000		1000		1000		1000	
FAI	994	<u>663</u>	57	3	22	1	- 86	28
POL	-331	29	208	14	-476	<u>227</u>	195	55
JUS	261	27	- 78	3	151	34	272	<u>159</u>
PLC	-479	<u>137</u>	741	<u>401</u>	203	92	-208	<u>141</u>
PRO	-208	15	-174	13	-609	<u>481</u>	-208	82
PRI	-352	29	266	20	123	13	543	<u>368</u>
SCA	-443	50	-1055	<u>351</u>	266	68	-258	93
DRO	-369	40	-656	<u>155</u>	168	31	108	18
RAC	-391	4	-720	16	-606	34	544	40
MOE	-475	6	-818	23	425	19	-319	16
	1000		1000		1000		1000	

SUITE AU VERSO

./...

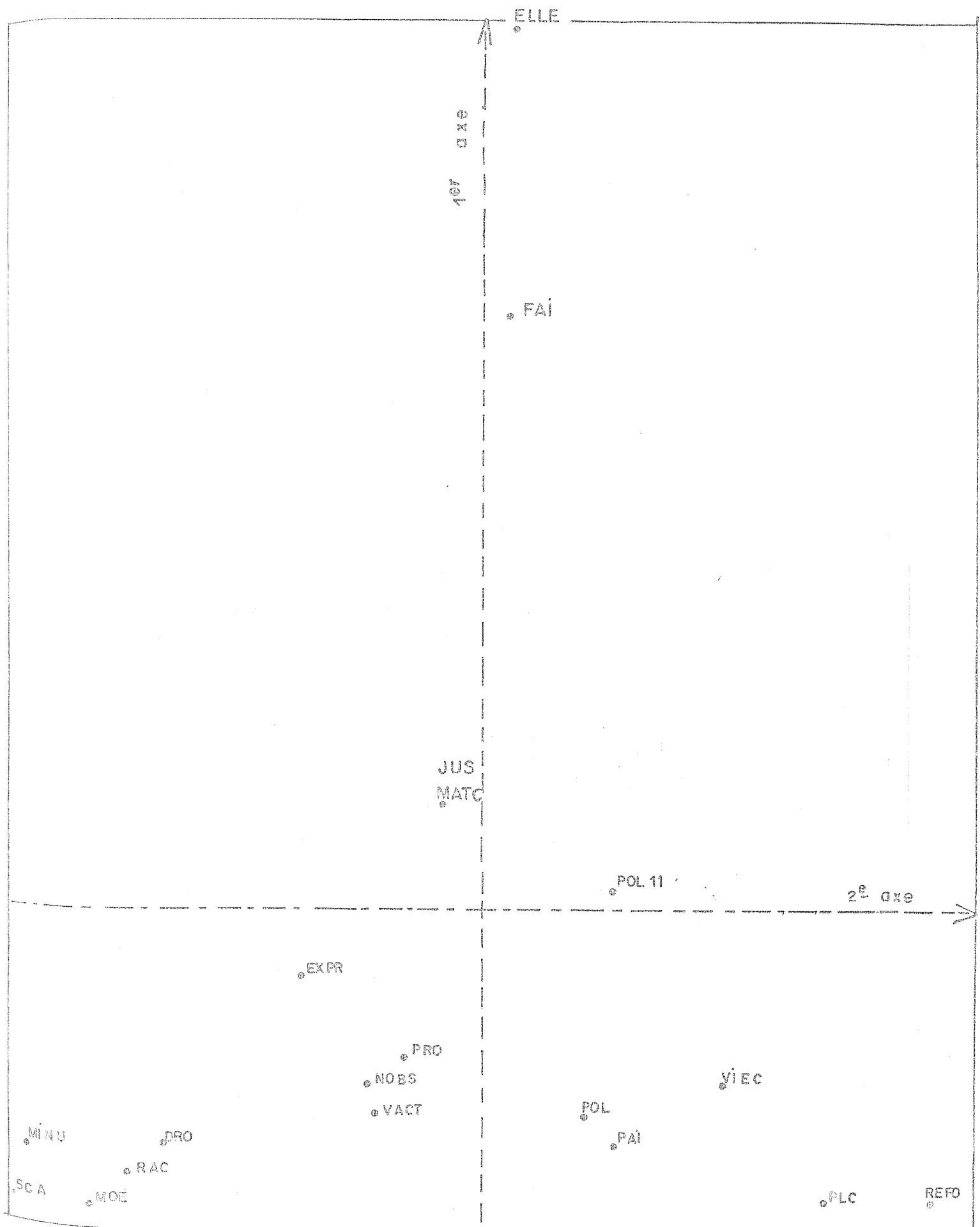
	1° F. COR		2° F. COR		3° F. COR		4° F. COR	
CR 1	- 53	4	-555	<u>468</u>	69	7	408	252
CR 2	156	24	- 71	5	42	2	613	374
CR 3	236	54	-704	<u>478</u>	162	25	65	4
CR 4	79	4	-616	238	190	23	510	163
CR 5	915	<u>472</u>	-625	221	542	<u>165</u>	-211	25
CR 6	199	63	-251	101	136	29	543	467
CR 7	516	<u>297</u>	49	3	82	7	762	647
CR 8	-131	18	-520	<u>287</u>	- 62	4	506	271
CR 9	555	<u>292</u>	-597	<u>339</u>	300	85	19	0
CR 10	-120	10	- 65	3	- 42	1	1076	788
CR 11	148	23	-557	<u>327</u>	398	<u>166</u>	254	68
CR 12	-204	50	-451	<u>244</u>	- 79	8	571	390
CR 13	447	<u>139</u>	-232	8	81	5	755	397
CR 14	242	65	-214	51	70	6	412	189
CR 15	-189	37	-343	122	145	22	661	450
CR 16	37	2	-384	<u>267</u>	96	17	482	418
CR 17	718	<u>519</u>	-412	172	99	10	312	98
CR 18	- 17	0	-197	30	378	<u>110</u>	616	293
CR 19	535	270	129	16	137	18	791	591
CR 20	1163	<u>614</u>	-303	42	276	35	239	26
CR 21	355	210	-295	146	160	43	504	424
CR 22	729	<u>408</u>	29	1	11	0	643	318

TABLEAU N° 3 - ANAFAC HEBDOMADAIRES

des Les résultats obtenus par la première méthode de traitement et d'analyse données se trouvent confirmés par le recours à l'analyse factorielle de correspondances.

Périodiques et rubriques contribuent à la formation des axes factoriels, tandis que les critères "objectifs" des journaux (seuls critères sur lesquels on dispose de données chiffrées) figurent en variables supplémentaires. Le tableau 3 supra donne les valeurs propres des facteurs, les contributions des variables actives et les corrélations des variables supplémentaires: la figure 2 reproduit le plan des deux premiers facteurs.

FIGURE N° 2



Les principales variables contribuant au premier facteur sont Elle et faits divers d'un côté, Réforme et politique criminelle de l'autre. En fait, l'axe de ce facteur oppose Elle et faits divers à tout le reste. Il peut être défini comme un axe de "l'anecdotique".

Pour le deuxième facteur, les principales contributions sont fournies par Réforme, Vie Catholique et politique criminelle d'un côté, Minute, scandales et drogue de l'autre. Il s'agit d'un axe opposant un discours axé sur les scandales à un autre tournant autour des questions de politique criminelle.

En fin de compte, le plan des deux premiers axes factoriels fait apparaître une structure triangulaire opposant trois groupes d'hebdomadaires et trois types d'images de la justice pénale.

Le groupe 1 composé du journal Elle donne de la justice une image seulement anecdotique et d'ailleurs conformiste.

Le groupe 2 composé des journaux confessionnels, Réforme et La Vie Catholique, parlent de la justice pénale surtout en termes de politique criminelle, donc sur un mode distancié et rationalisé.

Le groupe 3 apparaît moins facile à interpréter. On peut parler à son égard d'une image partisane où l'image de la justice pénale est fortement connotée par l'évocation des "scandales".

Mais ce n'est pas tout : le troisième facteur particularise un nouveau groupe en isolant le Nouvel observateur, Politique Hebdo et protestation /et un peu politique criminelle/ . Il apparaît comme définissant un axe de protestation et faisant émerger un quatrième groupe, composé d'hebdomadaires de gauche avec une image de la justice pénale contestataire, marquée par l'évocation des phénomènes de protestation.

On peut résumer tout ceci dans la figure 3.

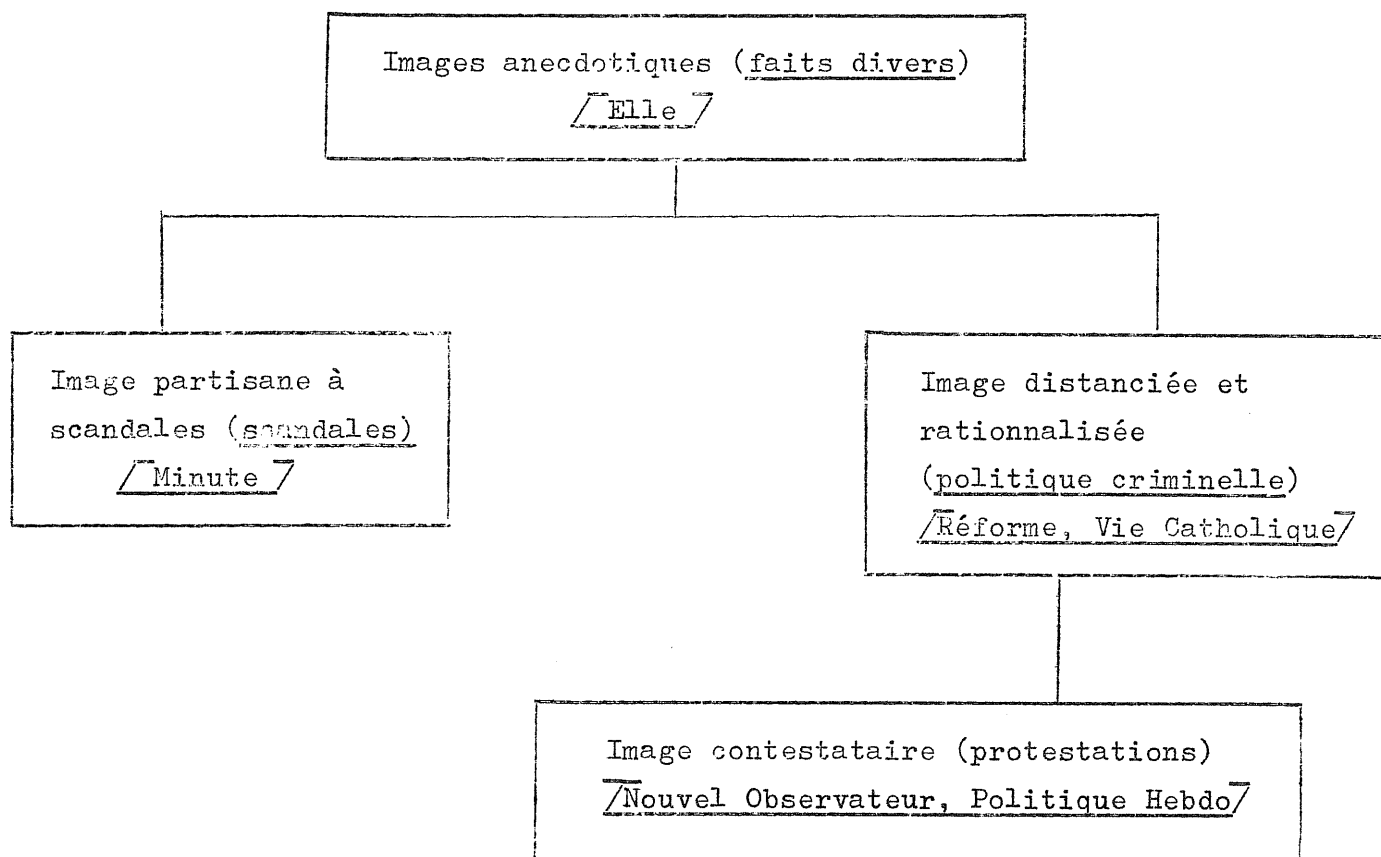


FIGURE N° 3 - TYPOLOGIE DES HEBDOMADAIRES

En fin de compte, on retrouve -en plus net- les types d'images de la justice pénale précédemment esquissés ce qui permet de valider la typologie.

Nous savons déjà qu'elle s'explique essentiellement -parmi tous les critères dont nous disposons dans cette recherche- par la position politique sur un axe droite-gauche, éventuellement perturbée par un critère de spécialisation comme c'est le cas pour Elle. En revanche, les critères "objectifs" des journaux aident peu comme on le voit en observant ceux d'entre eux qui sont le plus corrélés aux facteurs, mais dont on ne peut rien dire de net.

2.- Les quotidiens parisiens -

L'analyse des proximités par calcul d'écart-type permet de dégager des quasi-types comme le montre la figure 4.

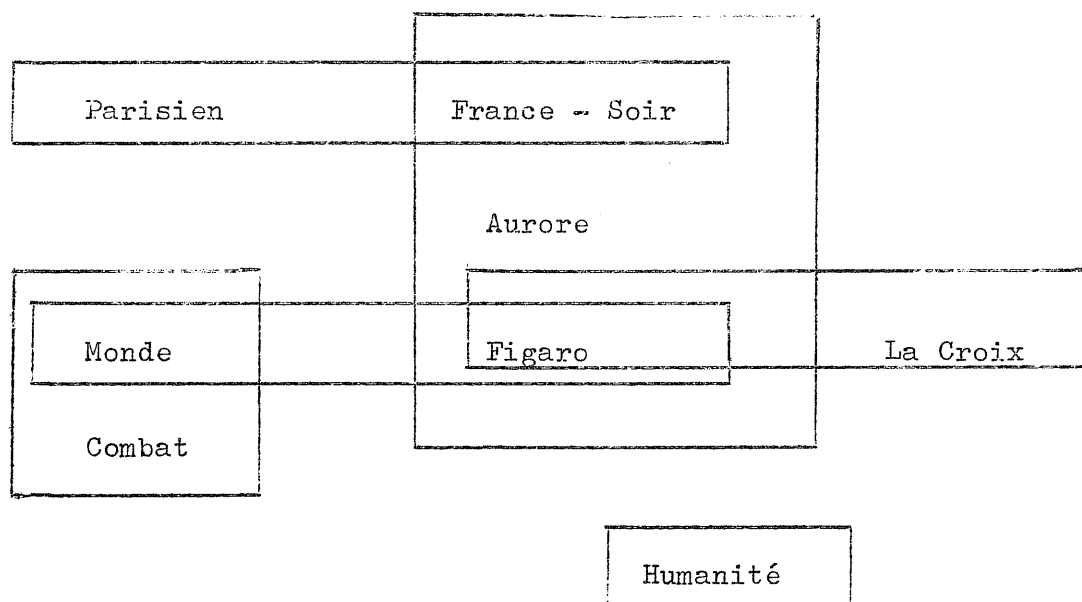


FIGURE N° 4

On distingue plusieurs groupes :

- le journal l'Humanité à lui seul, forme le premier, il est très éloigné de tous les autres quotidiens.
- le Parisien, bien que lui aussi fort distant des autres journaux, est néanmoins relativement proche de France Soir, lequel, avec l'Aurore et le Figaro, constitue un second groupe.
- enfin, La Croix, n'est proche que du Figaro. De ce fait, le Figaro revêt les caractéristiques d'un journal charnière, car il est aussi proche du Monde bien que son appartenance à l'ensemble Aurore, France soir, soit très nette.

Il importe de voir quelles rubriques rapprochent les journaux d'un même groupe et quelles autres distinguent ces groupes entre eux.

Pour cela, on considère les scores de chaque rubrique pour chaque journal (tableau 4).

	FD	POL	JUS	POLCRIM	PROT	PRISON	SCAN	DROG	RAC	MOE	C.COL.
Aurore	27,8	4,2	18,9	7	9,9	3,9	10	6,9	0	0,5	0
France-Soir	53,5	4,4	12,5	5,1	4	4,1	4,2	10,8	0	0,1	
Figaro	23,7	7,6	21,7	8,9	11,5	1,2	10	11,8	0,1	0,2	0,08
Parisien	54,3	1,9	8,4	0,3	7	0,4	8	14,1		1,2	
Monde	11,1	8,5	12,4	19,9	20,1	3,6	24,1	4,9		1	
Humanité	19,4	5,4	9,3	7,4	1,9	3,1	39,1	6,6	7,8		
La Croix	16,2	18,7	7,4	22,3	8,1	3,3	9,8	12,6	0,3		1,4
Combat	10,2	9,7	8,2	9,6	20,6	3,9	23,1	15,1	0,7		

TABLEAU N° 4

Dans le groupe Aurore, France-Soir, Parisien et Figaro, ce sont surtout les trois premiers qui présentent le plus de ressemblances. En effet, tous trois ont une majorité de faits divers puis de justice et de drogue. Absents tous trois des rubriques racisme et conflits collectifs, ils ont des pourcentages très voisins dans "moeurs". Enfin, chacun d'entre eux accorde à protestation, une part égale à celle de scandales. Il faut ajouter que l'Aurore se rapproche plus de France-Soir que du Parisien, notamment pour police (les deux ayant 4 %) pour politique criminelle (7 et 5 %) et enfin pour prisons et scandales. Quant au Figaro, il offre l'image d'une grande régularité : il a une position moyenne pour toutes les rubriques. Aucune ne le rapproche du journal le Monde, alors qu'il est très voisin de La Croix pour les catégories scandales, drogue et racisme. En fin de compte, ce groupe est particularisé par un très fort pourcentage de faits divers. Il donne ainsi une image essentiellement "anecdotique", au jour le jour du rôle de la justice pénale. Mais il offre aussi une image anecdotique de son fonctionnement. La rubrique intitulée justice est relativement importante. On se souvient qu'y entraient les comptes-rendus de tribunaux, les grands procès, etc.... Ce premier type peut se définir donc comme "anecdotique" et "descriptif". Il ne pose pas de question sur le système de justice criminelle.

./...

La Croix accorde la plus grande part de sa surface de justice criminelle à la rubrique politique criminelle. /Et l'on se souvient de l'importance de cette catégorie pour les hebdomadaires Réforme et la Vie Catholique7, et en second, à la rubrique police.

Le Monde et Combat, ont des pourcentages pratiquement identiques dans les catégories protestation (21 et 20 %) police (8,5 et 9,7 %) prisons (3,6 et 3,9 %) et faits divers (11,1 et 10,2 %). Ils ne se différencient que dans la rubrique drogue pour laquelle le Monde n'a que 5 % alors que Combat à 15 %. Avec très peu de faits divers, beaucoup de scandales et beaucoup de protestation, ce groupe se rapproche fort du groupe contestataire parmi les hebdomadaires. Là aussi le système de justice criminelle est replacé dans le contexte global du politique. L'utilisation que font de plus ces journaux des rubriques où l'intervention de ce système social peut faire problème, doit renforcer cette visibilité conflictuelle et répressive.

Enfin, l'Humanité se situe à part, comme constituant un groupe à soi seul. Ces seuls points de rapprochement sont avec l'Aurore sur politique criminelle (7 et 7,4 %), prisons (3,9 et 3,1 %) et drogue (6,9 et 6,6 %). Le groupe constitué par l'Humanité se caractérise surtout par l'image "spectaculaire" qu'il donne du système de justice criminelle. Son score dans la rubrique scandales est assez vertigineux. On peut se demander dans quel sens est utilisé ce recours au spectaculaire, au sensationnel, quelle est sa signification, si elle est semblable à celle qu'on pourrait trouver pour le groupe de même caractéristique parmi les hebdomadaires.

Ici se touche la limite d'une investigation quantitative. Faute de renseigner en profondeur sur différents niveaux de structuration, elle peut donner l'apparence de ressemblances sans montrer si les significations sont en fin de compte semblables ou parfaitement opposées.

Les discriminations entre les groupes semblent principalement dûes aux pourcentages de surface consacrés aux faits divers. (Le Monde et Combat en ont très peu, l'Humanité en a moins que l'Aurore, France-Soir, le Figaro) et à la catégorie scandales qui opère cette discrimination plus nettement que pour les hebdomadaires.

Il est maintenant possible de recourir aux critères pour expliquer cette configuration.

Le critère politique semble ici aussi, le plus pertinent.

On trouve en effet notés à droite (6) l'Aurore et le Parisien, au centre droit (5) France Soir et le Figaro.

La Croix est classé au centre (4), le Monde, Combat et l'Humanité au centre gauche pour le premier, à gauche pour les deux autres.

Le groupe le plus important est donc constitué de journaux situés sur l'échelle politique, plutôt à droite. Pour l'Humanité, le critère de spécificité (journal organe d'un parti politique) doit perturber ses résultats dans les différentes rubriques.

Le Monde et Combat se trouvent dans une même position politique de gauche; quant à La Croix, journal confessionnel, classé au centre, il est comparativement plus proche des journaux de droite (cf. sa proximité avec le Figaro) que de ceux de gauche.

Nous n'avons affaire pour ces quotidiens qu'à deux critères de spécialisation : le premier concerne l'Humanité, journal de parti, le second La Croix, journal catholique. L'Humanité a une position marginale par rapport aux autres quotidiens; il ne se rapproche d'aucun -excepté de l'Aurore et encore très faiblement-. Sa spécialisation partisane se discerne -comme tous des opinions déclarées de son parti- lorsque l'on considère les rubriques protestation et scandales. Contrairement à ce que nous avons observé pour les autres journaux de gauche (notamment le Monde et Combat), l'Humanité n'a que très peu de surface consacrée à protestation. En sens inverse, il a le pourcentage le plus élevé des quotidiens sur la rubrique scandales. Il semble bien que ceci ne peut s'expliquer que par les conceptions adoptées sur ces deux sujets, par le parti dont il est l'organe. Le journal La Croix, lui, a -comme ses homologues hebdomadaires confessionnels, Réforme et la Vie Catholique- les pourcentages les plus élevés dans la catégorie politique criminelle, ce qui permet de dire que cette rubrique est un indicateur de confessionnalité. Ces critères spécifiques expliquent comme pour les hebdomadaires, les positions marginalisées de ces deux quotidiens. Ils perturbent l'effet du critère politique.

Les lecteurs de La Croix, sont plus féminins (51,9 %) que masculins, de niveau d'études surtout primaire (43,2 %) et ils habitent dans des communes de moins de 2 000 habitants plutôt que dans la région parisienne. Ces caractéristiques ne le rapprochent pas du Figaro,

de
mais l'hebdomadaire la Vie Catholique. On constate donc que pour ce quotidien, le critère de confessionnalité est prédominant.

Les lecteurs du Figaro sont, eux, beaucoup plus proches de ceux du Monde, que de ceux de l'Aurore, France-Soir et le Parisien. On expliquerait alors le caractère charnière du Figaro. En effet, le Figaro et le Monde, ont en commun les pourcentages les plus élevés de cadres supérieurs (35,7 et 43 %). Le pourcentage plus fort du Monde, est à rapprocher du critère de l'âge : le Monde est un journal "jeune" : 48 % de ses lecteurs ont entre 15 et 35 ans (dont 27,4 % de 15 à 25 ans). Leur niveau d'études est universitaire (49,6 %). La "clientèle" du Monde doit comprendre un grand nombre d'étudiants. A l'inverse, le Figaro est lu plus volontiers après 35 ans (69,7 % de 35 à 65 ans et plus). Mais le niveau d'études de ces lecteurs en grande partie, est lui aussi supérieur (34,8 %). Il apparaît donc que ces deux quotidiens s'adressent à un univers socio-culturel commun, ce qui expliquerait leur relative proximité. Ils sont, de plus, fortement diffusés dans la région parisienne. Le Figaro atteint 63,7 % dans cette agglomération. Le Monde (49,4 %) est aussi plus lu dans les grandes villes de province (16,7 % dans les villes de 50 à 200 000 habitants, 14,5 % dans celles de plus de 200 000 habitants).

L'identité culturelle de ces deux quotidiens, permet de comprendre leur rapprochement dans la typologie. On se souvient avoir observé le même phénomène entre les hebdomadaires Express et Nouvel observateur.

Nous venons de voir que les lecteurs du Figaro ressemblent à ceux du Monde et non à ceux des journaux de son groupe. Ceux-ci ont en effet des caractéristiques bien différentes. Néanmoins, on décèle, pour l'Aurore une communauté avec le Figaro : ils ont des pourcentages voisins de lecteurs appartenant à la catégorie socio-professionnelle. Ouvriers qualifiés et contremaîtres (5,8 % et 5 %). France-Soir (18,2 %) et le Parisien (22,3 %) sont assez proches entre eux sur cette catégorie. Ils le sont encore pour celle des ouvriers spécialisés (16,4 %) et 17,1 %). L'ensemble des autres catégories socio-professionnelles rapprochent surtout l'Aurore de France-Soir : Agriculteurs 0,9 et 0,5 %; petit patrons 7,5 et 9,8 %; cadres moyens 16 et 16,1 %; enfin employés 11,3 et 12,1 %, sauf pour les cadres supérieurs : Aurore : 20 %, France-Soir 10,7 %.

Le Parisien, mis à part les deux catégories dont nous avons parlé plus haut -reste assez différent. On note chez lui le plus fort pourcentage de lecteurs de niveau d'études primaires (69,3 %).

L'Humanité reste distant des autres journaux. Ses lecteurs sont âgés (58,4 % de 35 à 63 ans et plus), comprennent beaucoup d'ouvriers qualifiés (26,4 %), d'ouvriers spécialisés (16,4 %) [ce qui le rapproche de France-Soir et du Parisien] et d'employés (15,1 %). Il y en a peu appartenant à la catégorie cadres supérieurs (7,3 %). En ce qui concerne le niveau d'études ses lecteurs diffèrent peu de ceux de France-Soir : [primaire : 54,1 et 51,4 %; technique et commercial : 16,7 et 18,9 %; secondaire : 18,5 et 20 %; supérieur : 10,7 et 9,7 %]. L'Humanité aurait donc une configuration de "clientèle" plus proche de celle de France-Soir, que de celle du Monde. Mais, là aussi, le critère d'appartenance à un parti politique joue certainement sur cette "étonnante" proximité.

On peut conclure, en disant que ces critères se complètent et interfèrent entre eux plus que dans le cas des hebdomadaires.

Le critère politique reste néanmoins prédominant, et pour l'Humanité intervient en premier le critère spécifique de l'appartenance à un parti.

On peut aussi établir certains rapprochements avec les hebdomadaires et notamment en ce qui concerne les périodiques charnières -Express et le Figaro^{et} les journaux la Vie Catholique et La Croix. Pour les premiers, leur position charnière résulte et de leur tendance politique et du profil socio-culturel de leur clientèle. Pour les seconds, la similitude de leurs lecteurs ne peut être attribuée qu'à leur aspect confessionnel.

Pour compléter cette interprétation, il faut se tourner maintenant vers les résultats de l'analyse factorielle de correspondances qui a été mise en oeuvre de manière analogue pour les quotidiens et pour les hebdomadaires. Valeurs propres, contributions et corrélations des variables en supplément apparaissent au tableau 5. le plan des deux premiers facteurs à la figure 5.

FACTEURS		POURCENTAGES		CUMUL	
1		49.217		49.217	
2		28.977		78.193	
3		10.479		88.672	
4		6.036		94.708	
5		3.606		98.314	
6		1.638		99.952	

	1° F.	CTR	2° F.	CTR	3° F.	CTR	4° F.	CTR
AURO	187	20	- 76	6	165	75	-218	229
FRAN	638	<u>265</u>	39	2	-126	49	- 35	7
FIGA	80	4	-167	31	120	43	-190	191
PARI	702	<u>311</u>	142	21	39	4	219	246
MOND	-435	<u>132</u>	-222	59	177	102	3	0
HUMA	-436	126	793	<u>704</u>	- 93	27	- 49	13
CROI	-274	49	-379	<u>160</u>	-445	609	11	1
COMB	-371	92	-123	17	170	91	240	313
		1000			1000			1000
FAI	608	<u>526</u>	125	38	- 57	22	30	10
POL	-343	47	-345	81	-372	261	20	1
JUS	105	7	- 78	7	194	116	-344	633
PLC	-452	<u>109</u>	-368	<u>123</u>	-236	141	- 88	35
PRO	-251	35	-357	<u>120</u>	358	331	157	111
PRI	-145	3	- 48	1	- 45	2	- 79	8
SCA	-493	<u>206</u>	413	<u>245</u>	108	46	62	27
DRO	134	10	- 92	8	- 64	11	182	147
RAC	-939	54	1907	<u>378</u>	-401	46	-164	14
MOE	385	3	-142	1	516	25	302	15
		1000			1000			1000

	1° F. COR		2° F. COR		3° F. COR		4° F. COR	
CR 1	109	70	189	<u>212</u>	- 96	55	-245	359
CR 2	205	215	-132	90	-143	106	-241	300
CR 3	51	13	154	115	- 61	19	-192	183
CR 4	177	182	- 4	0	-128	96	-266	412
CR 5	-141	12	-698	<u>289</u>	-250	533	- 35	1
CR 6	364	<u>492</u>	150	83	-195	143	-222	184
CR 7	-198	66	-410	<u>282</u>	54	5	-475	379
CR 8	33	6	- 39	9	-128	99	-269	433
CR 9	198	165	313	<u>411</u>	- 56	14	-236	235
CR 10	339	174	659	<u>656</u>	-257	100	56	5
CR 11	442	<u>386</u>	490	<u>474</u>	-149	44	- 30	2
CR 12	291	290	- 72	18	- 90	28	-319	350
CR 13	385	<u>418</u>	268	<u>203</u>	-240	164	- 91	24
CR 14	297	<u>414</u>	193	175	- 86	36	-240	274
CR 15	0	0	- 65	20	- 64	19	-387	697
CR 16	-285	124	-364	<u>202</u>	66	7	-419	266
CR 17	87	16	-133	38	-478	490	- 4	0
CR 18	103	16	-228	78	-658	649	34	2
CR 19	158	107	- 87	34	-324	456	-115	58
CR 20	72	25	-158	121	-176	150	-308	458
CR 21	-221	153	77	19	-162	83	-383	457
CR 22	264	<u>285</u>	191	150	83	28	-316	411

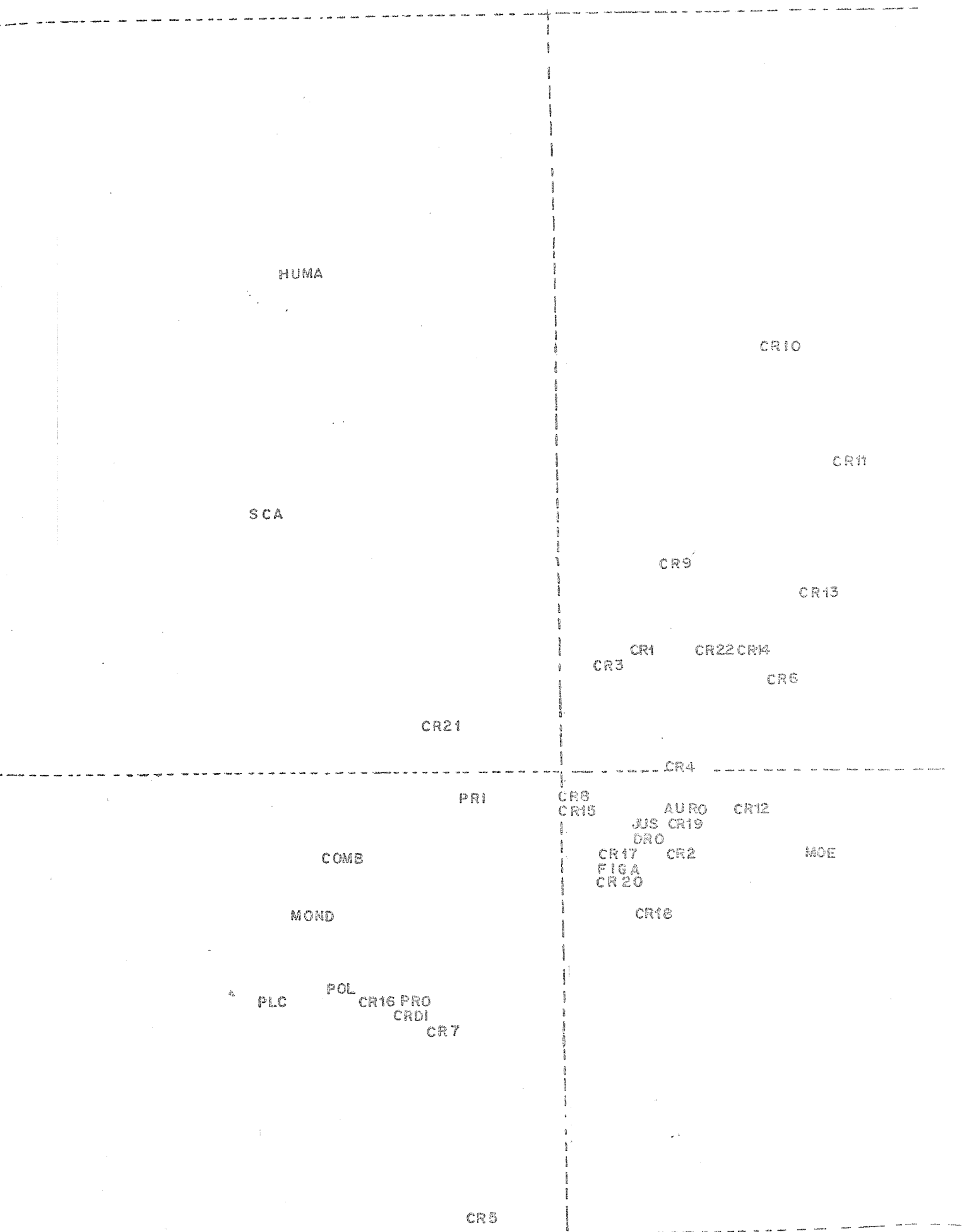
TABLEAU N° 5 - ANAFAC QUOTIDIENS

Le premier facteur oppose le Parisien, France-Soir et faits divers au Monde, à Scandales et à politique criminelle. Il peut être défini là encore comme constituant un axe d'anecdotes.

Le deuxième facteur oppose La Croix, politique criminelle et protestation à l'Humanité, scandales et racisme. Il distingue deux images contestataires, l'une jouant surtout des affaires à scandales, l'autre de la rubrique de politique criminelle et des affaires de protestation.

./...

FIGURE No. 5



En fin de compte, ce plan distingue quatre groupes, selon les quadrants.

Le groupe 1 marqué par l'anecdotisme peut être dit de droite populaire; il comprend France Soir et le Parisien.

Le groupe 2, lui est proche sur bien des points. Il est aussi fortement marqué par l'anecdotisme, mais fait également appel à d'autres rubriques (justice, mœurs, drogue). Il est composé de l'Aurore. L'image de la justice pénale y peut être taxée de moralisatrice.

Le groupe 3 peut être classé au centre gauche. Il représente la gauche intellectuelle avec le Monde, Combat, La Croix. Il accorde une large part aux rubriques de politique criminelle mais aussi au mouvement protestataire. Son image de la justice pénale est donc à la fois rationalisée mais aussi contestataire dans une certaine mesure.

Enfin, le groupe 4 comprend l'Humanité. On peut le dire de gauche classique. Son image de la justice pénale est colorée par la grande place faite aux scandales et aux affaires de racisme.

La figure 6 infra résume cela.

Gauche classique - Image critique à sensation (scandales, racisme) <u>/ Humanité /</u>	Droite populaire - Image anecdotique (faits divers) <u>/ Parisien, France-Soir /</u>
Gauche intellectuelle - Image rationalisée et protestataire (<u>politique criminelle</u> , <u>protestation</u>) <u>/ Monde, Combat, La Croix /</u>	Droite classique - Image anecdotique et surtout moralisatrice (<u>mœurs</u> , <u>drogue</u>) <u>/ Aurore /</u>

FIGURE N° 6 - TYPOLOGIE DES QUOTIDIENS

On retrouve -mais de manière plus claire et plus nette- les leçons tirées du traitement précédent : la même sorte de classement typologique, mais aussi la prégnance du critère de position politique.

Les caractères peu pertinent des critères dits "objectifs" se vérifie quand on observe le peu de signification des corrélations aux facteurs des variables au supplément.

x
x x

Cette étude quantitative de l'image que donne la presse écrite du système de justice criminelle autorise quelques conclusions portant d'abord sur les résultats les plus pertinents, ensuite sur les limites de cette procédure et les développements ultérieurs qu'elle appelle.

On ne peut nier l'importance des résultats ainsi obtenus.

On observe d'abord que -globalement- l'image de la justice criminelle a droit à une place assez médiocre. Mais des différences sensibles s'observent entre hebdomadaires et quotidiens de Paris ou encore de province. C'est vrai au point de vue des moyennes globales. Mais c'est encore plus avéré quand on observe la distribution entre rubriques par sous-population. Toujours très importants, les faits divers ne règnent sans partage que dans la presse de province tandis que les deux types de presse parisienne font figurer à côté des rubriques où le rôle de la justice pénale ne va plus de soi (scandales et protestation). De là, une image globale finalement floue et ambiguë, ce qui encourage à chercher plus en détail.

Dans les deux populations, on trouve finalement chaque fois une typologie à quatre sortes d'images :

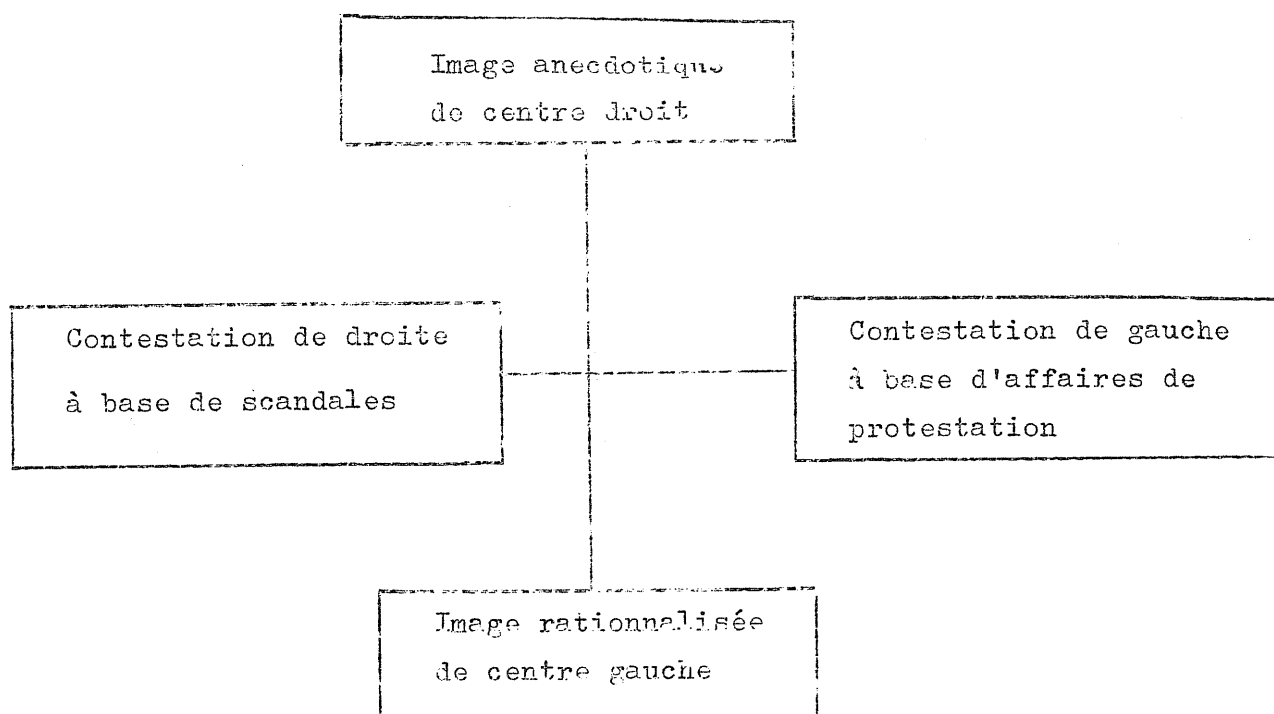


FIGURE N° 7 - HEBDOMADAIRES

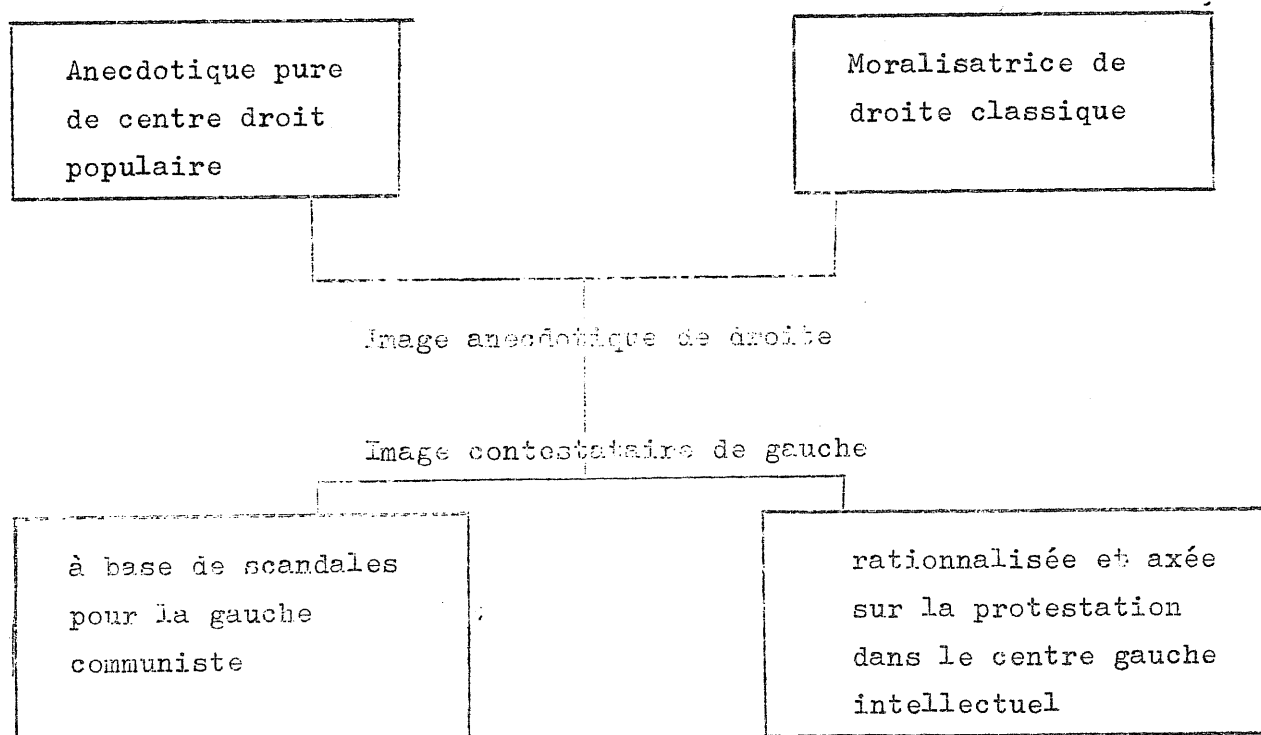


FIGURE N° 8 - QUOTIDIENS

On note que l'importance relative de certaines rubriques constitue un indicateur assez net :

- de position confessionnelle (politique criminelle)
- de position de gauche intellectuelle et non communiste (protestation)
- de position de centre droit (faits divers)

Quant à la rubrique scandales, elle apparaît tantôt à droite, tantôt à gauche communiste. On atteint là une limite de l'analyse quantitative qui observe le rapprochement sans pouvoir dire s'il n'y a pas là simple homologie apparente entre des positions qui seraient finalement absolument opposées.

Enfin, il faut rappeler que le critère politique paraît de beaucoup le plus prégnant, que les critères de spécialisation confessionnelle, partisane ou de presse féminine interviennent plutôt comme perturbateurs de l'ordonnancement de base selon l'opinion politique et que les critères "objectifs" jouent un moindre rôle, sauf pour certains cas charnières.

Toutefois, ces résultats ne peuvent dispenser d'une investigation qualitative sur le contenu de l'information observée. Des scores quantitatifs similaires peuvent cacher des significations profondément opposées, voire antithétiques.

De même que l'analyse qualitative n'aurait pas atteint toute son ampleur et sa fiabilité sans pré-requis quantitatif, de même la présente phase demande un prolongement de nature différent mais dont elle dessine déjà les orientations.

C'est par cette combinaison que les recherches sur l'image de la justice criminelle à travers la presse peuvent s'intégrer dans l'ensemble de travaux sur les représentations sociales du système de justice criminelle dans la société.

Il est d'ores et déjà frappant de constater qu'il n'y a pas une image de la justice pénale dans la presse française, mais plusieurs et nettement différentes voire opposées. En outre, c'est selon les positions politiques des journaux que se déterminent ces images. On retiendra combien la conception de la justice est entièrement liée à celle du politique.

- 1.- Il peut y en avoir quelquefois indirectement. Ainsi -même non découverte ni réprimée- la fraude fiscale des sociétés et des membres de la classe dominante ou des fragments de classe qui lui sont alliés peut atteindre un niveau tel qu'elle influe gravement sur l'économie de la société et sur les mécanismes d'hégémonie idéologique. Ou encore, les infractions de circulation -même peu ou pas réprimées fréquemment- peuvent avoir des conséquences telles qu'elles constituent une perte importante en termes de comptabilité nationale, surtout par le coût de la vie humaine.
- 2.- Sur cette critique que l'on peut faire à beaucoup d'interactionnistes "classiques" c'est-à-dire essentiellement nord américains, cf.
 - a) ROBERT (Ph.), "La sociologie entre une criminologie du passage à l'acte et une criminologie de la réaction sociale", Année sociologique, 1973, XXIV, 441
 - b) ROBERT (Ph.) & LASCOUMES (P.), Les bandes d'adolescents, une théorie de la ségrégation, Paris, Ed. ouvrières, 1974, chap. 5
- 3.- Un plan de recherche est proposé in op.cit.c° 2, a)
- 4.- Sur le recours à des méthodes quantitatives et/ou qualitatives en sociologie interactionniste, cf.

SCHERVISH (P.G.), The Labeling perspective : its bias and potential in the study of political deviance", The American sociologist, 1973, VI, may, 47-57

Op.cit. n° 2 a)

Op.cit. n° 2 b)

TARDIFF (G.), Police et politique au Québec, Montréal, l'Aurore, 1974
- 5.-
 - a) ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.), "L'image de la justice criminelle dans la société" Rev.dr.pen.crim., 1973, LIII, 7, 665 à 719
 - b) ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.), "Analyse d'une représentation sociale, les images de la justice pénale", Rev. Inst. de socio. (U.L.B.), 1973, 1, 31-85
 - c) ROBERT (Ph.) & FAUGERON (C.), "Représentations du système de justice criminelle, essai de typologie", Acta criminologica, 1973, VI, 13 à 65
 - d) FAUGERON (C.) & ROBERT (Ph.), "Un problème de représentation sociale : les attitudes de punitivité", Déviance, Cahiers de l'Institut de criminologie de Paris, 1974, 1, 25

- e) LASCOUMES (P.) & PUYBARAUD (J.P.), "L'image de l'avocat et de la défense dans l'opinion publique", Actes, 1974, 4,5
 - f) LASCOUMES (P.) & MOREAU (G.), L'image de la justice criminelle dans la société, rapport sur la phase qualitative d'analyse de presse, Paris, S.E.P.C., 1975
 - g) ROBERT (Ph.), WEINBERGER (J.C.) & JAKUBOWICZ (P.), L'index de criminalité (rapport à la D.G.R.S.T.), Paris, S.E.P.C., ronéo, 1974
 - h) ROBERT (Ph.), FAUGERON (C.) & KELLENS (G.), "Les attitudes des juges à l'égard de leur prise de décision", Annales de la Faculté de droit de l'Université de Liège, 1975, s.p.
-
- 6.- Op.cit.n° 5 et spécialement a)
 - 7.- Sur la recherche qualitative qui a suivi celle dont il est rendu compte dans cet article, on verra op.cit. n° 5,f)
 - 8.- Même si certains de ces critères tiennent aux caractéristiques des lecteurs, ils sont pris comme caractérisant différenciellement les journaux étudiés et non comme caractérisant les individus qui les lisent, ce qui serait impossible compte tenu des problèmes de communication des messages.
 - 9.- cf. op.cit. n° 5 a) et surtout op.cit. n° 2 a) in fine
 - 10.- ROBERT (P.), Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, S.N.L., 1973
 - 11.- BENZECRI (J.P.), L'analyse des données, T.2. Analyse des correspondances, Paris, Dunod, 1973
 - 12.- CAYROL (R.), attaché de recherches à la Fondation nationale de sciences politiques
MOSSUS (J.) attachée de recherches au Centre National de la recherche scientifique
 - 13.- MICHELAT (G.) & THOMAS (J.P.), Les dimensions du nationalisme, Paris, A. Colin, 1962
 - 14.- S.O.F.R.E.S., Le lecteur et son quotidien régional, étude psychosociologique et statistique, Paris, S.O.F.R.E.S., 1969, ronéo
 - 15.- ainsi nommées puisqu'on n'obtient pas de classes disjointes comme on va le voir.